



GUIDE D'ENTRETIEN



BORNES DE RECHARGE

GREEN'UP™ CONTROL

#LegrandImprovingLives*

*Ensemble, améliorons les vies



LEGRAND
VOUS ACCOMPAGNE SUR TOUS VOS
PROJETS

Le présent Guide d'entretien pour bornes de recharge pour véhicules électriques décrit les règles d'entretien qui devront être scrupuleusement respectées afin de maximiser les performances et la durée de vie du matériel et de garantir la sécurité de votre installation.

INFORMATIONS LÉGALES

Les photos de présentation n'incluent pas toujours les équipements de protection individuelle mais ces derniers relèvent d'une obligation légale et réglementaire qu'il convient de respecter scrupuleusement.

Conformément à sa politique d'amélioration continue, la Société se réserve le droit de modifier les spécifications et les dessins sans préavis. Toutes les illustrations, les descriptions et les informations techniques contenues dans cette documentation sont fournies à titre indicatif et ne peuvent être tenues comme contraignantes pour la Société.

Sommaire

Consignes de sécurité	2
Guide d'entretien	
Objet d'entretien	4
Plan d'entretien	5
Plan d'entretien	
Entretien programmé	6

GUIDE D'ENTRETIEN

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Généralités

- Utiliser exclusivement les produits et accessoires préconisés par le groupe Legrand dans le catalogue général, les notices, les fiches techniques et l'ensemble des autres documents mis à disposition par Legrand (ci-après désigné comme « Documentation ») dans le respect des règles d'installation.



Une installation ou une utilisation incorrecte peut entraîner des risques d'arc électrique dans l'enveloppe, de surchauffement ou d'incendie. Les enveloppes doivent être utilisées dans des conditions normales, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être soumises à des valeurs de Tension/Courant/Température autres que celles spécifiées dans la Documentation.

- Legrand décline toute responsabilité en cas de modification ou réparation, non autorisée par le groupe Legrand, des équipements composant l'enveloppe, ainsi que tout manquement aux règles et préconisations établies par Legrand dans la Documentation. Par ailleurs, dans les cas visés ci-dessus, la garantie consentie par Legrand ne sera pas applicable.
- Il est nécessaire de vérifier l'adéquation des caractéristiques des produits avec leur environnement et leur utilisation lors des opérations d'entretien, et de vous reporter à la Documentation.
- Pour toute question ou demande de précision, merci de contacter votre interlocuteur du Groupe Legrand (voir coordonnées au dos de ce document).



Protection/sécurité



- Les opérations d'installation, d'utilisation et d'entretien des enveloppes et des éléments qui les composent doivent être effectuées par du personnel qualifié, formé et habilité, en accord avec les règles en vigueur propres à chaque pays.
- Les personnes intervenant sur l'installation doivent avoir les habilitations électriques adéquates aux travaux à réaliser.
- Porter les EPI (Équipements de Protection Individuelle) nécessaires aux interventions sur des produits sous tension.



- Respecter les règles de sécurité liées aux travaux électriques.
- Un usage électrique et mécanique inapproprié des équipements peut être dangereux et risqué et peut entraîner des blessures corporelles ou dégâts matériels.

Entretien/maintenance

- En fonction des opérations d'entretien à réaliser, des coupures d'alimentation partielles ou totales de l'enveloppe dans laquelle l'intervention sera réalisée, sont à prévoir avant d'intervenir sur celle-ci.
- Lors d'opérations qui impliquent l'accès à l'intérieur de l'enveloppe, prendre garde aux risques de brûlure et coupure avant de toucher les produits ainsi que les parties métalliques.
- Avant de remettre sous tension, vérifier l'absence de tout corps étranger et s'assurer que toutes les protections physiques ont été remises en place (exemples : écrans, capotages, plastrons).



Risques de chocs électriques, de brûlures et d'explosion.

Les règles et recommandations de ce document sont basées sur notre connaissance des conditions typiques d'utilisation de nos produits dans les domaines d'application usuellement rencontrés. Cependant, il incombe toujours au client de vérifier et valider que les produits de Legrand sont adaptés à son installation et à son usage.

Le client doit s'assurer des bonnes pratiques d'installation, de maintenance et d'exploitation du matériel pour éviter tout risque de blessure du personnel ou dégât matériel en cas de défaillance du produit, en particulier pour les applications qui requièrent un niveau de sécurité très élevé (à titre d'exemple, celles dans lesquelles la défaillance d'un composant peut mettre en danger la vie des personnes ou leur santé).

Les règles de stockage, manutention, installation, maintenance ainsi que les précautions et avertissements adéquats doivent être strictement observés et appliqués.





OBJET DE L'ENTRETIEN

Les règles et recommandations de ce guide sont basées sur notre connaissance des conditions typiques d'utilisation de nos produits dans les domaines d'application usuellement rencontrés. Cependant, il incombe toujours au client de vérifier et valider que les produits de Legrand sont adaptés à son installation.

Le client doit s'assurer des bonnes pratiques d'installation, de maintenance et d'exploitation du matériel pour éviter tout risque de blessure du personnel ou dégât matériel en cas de défaillance du produit, en particulier pour les applications qui requièrent un niveau de sécurité très élevé (ex : dans lesquelles la défaillance d'un composant peut mettre en danger la vie du personnel ou sa santé).

Les règles de stockage, manutention, installation, maintenance ainsi que les précautions et avertissements adéquats doivent être strictement observés et appliqués.



PLAN D'ENTRETIEN

Durant son utilisation, votre borne de recharge peut être exposée à différents facteurs tels que des variations de températures très basses ou très élevées, des surtensions, un environnement hostile, corrosif, pollution ambiante (exemple : poussières, humidité, animaux, brouillard salin...), l'usure de fonctionnement (exemple : relais, connecteurs...), etc.

Effectuer les différentes opérations d'entretien aux intervalles préconisés assurera un fonctionnement de la borne de recharge dans des conditions optimales et maximisera sa durée de vie.

Les opérations de maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques doivent être effectuées par du personnel qualifié, formé et habilité, en accord avec les règles en vigueur propres à chaque pays.

La périodicité indiquée est conditionnée par l'environnement réel, comme les températures extrêmes, le niveau de poussières élevé, l'environnement salin, l'atmosphère corrosive, des vibrations importantes et une utilisation intensive.

Dans des conditions de fonctionnement et d'environnement plus sévères que la normale, l'entretien de la borne doit être réalisé plus fréquemment.





ENTRETIEN PROGRAMMÉ

OPÉRATIONS	PÉRIODICITÉ	HORS TENSION	EN SERVICE (EXPLOITATION)
1/5 - ENTRETIEN GÉNÉRAL			
Nettoyage externe	6 mois ⁽¹⁾	X	
Vérification de l'absence d'élément étranger à l'intérieur de la borne	Annuel ⁽¹⁾	X	
Nettoyage interne (dépoussiérage par aspiration)	Annuel ⁽¹⁾	X	
Vérification visuelle de l'intégrité des mises à la masse	Annuel ⁽¹⁾	X	
Vérification visuelle de l'absence d'humidité à l'intérieur et à l'extérieur de la borne (condensation)	Annuel ⁽¹⁾	X	
Vérification de l'intégrité de la borne	Annuel ⁽¹⁾		X
Retouche des éventuelles rayures ou points de corrosion avec du vernis spécifique	Annuel ⁽¹⁾		X
Vérification de la présence des autocollants d'identification et de mode opératoire	Annuel ⁽¹⁾		X
2/5 - CONTRÔLES MÉCANIQUES			
Vérification du bon fonctionnement des volets de prises	Annuel ⁽¹⁾		X
Vérification des couples de serrage des conducteurs, des bornes et des vis d'assemblage	À la mise en service 2 mois après la MES Puis annuel	X	
Graissage des prises (graisse type lubrifiant perfluoré type Lubrilog Fluolog MG 2)	Annuel ⁽¹⁾	X	
Moteur de verrouillage prise T2S	Annuel ⁽¹⁾	X	

OPÉRATIONS	PÉRIODICITÉ	HORS TENSION	EN SERVICE (EXPLOITATION)
3/5 - CONTRÔLES ÉLECTRIQUES			
Contrôle de la mise à la terre de la borne de recharge ⁽²⁾	À la mise en service		X
Contrôle visuel intégrité des câbles	Annuel ⁽¹⁾		X
Test du différentiel et des protections intégrés	À la mise en service Puis annuel		X
Contrôle de la protection 6mA intégrée	Annuel ⁽¹⁾		X
Mesure des valeurs électriques : tension simple et composée, fréquence... entrées/sorties	Annuel ⁽¹⁾		X
4/5 - CONTRÔLES FONCTIONNELS			
Contrôle visuel et fonctionnel des auxiliaires Utiliser un simulateur de charge	Annuel ⁽¹⁾		X
Moteur de verrouillage prise T2S	Annuel ⁽¹⁾		X
Détection de prises Green'up Access (uniquement pour bornes avec mode 2)	Annuel ⁽¹⁾		X
5/5 - AUTRES			
Vérification de la version firmware de la borne (disponible sur catalogue en ligne)	6 mois ⁽¹⁾		X

(1) À moduler en fonction des conditions d'installation et d'usage
(2) Certains véhicules demandent une terre < 30 ohms



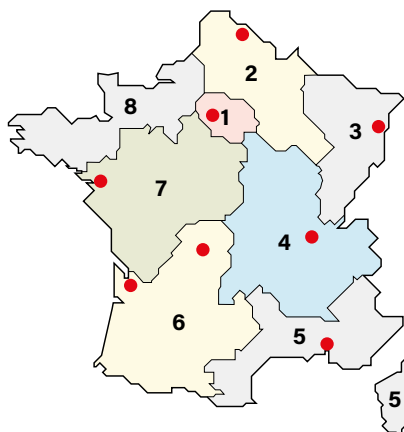
Notes



Notes



DIRECTIONS RÉGIONALES



● Centres Innoval

1 - DIRECTION RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

59 avenue de la République
93170 Bagnolet

Départements : 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95

☎ : 01 73 305 333
@ : fr-dr-paris@legrand.com

2 - DIRECTION RÉGIONALE NORD

12A avenue de l'Horizon
59650 Villeneuve d'Ascq

Départements : 02 - 08 - 10 - 51 - 52 - 59 - 60
62 - 80

☎ : 0 805 129 129
@ : fr-dr-lille@legrand.com

3 - DIRECTION RÉGIONALE EST

288 avenue de Colmar
67100 Strasbourg

Départements : 25 - 39 - 54 - 55 - 57 - 67 - 68
70 - 88 - 90

☎ : 03 88 77 32 32
@ : fr-dr-strasbourg@legrand.com

4 - DIRECTION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES BOURGOGNE AUVERGNE

8 rue de Lombardie - 69800 Saint-Priest

Départements : 01 - 03 - 07 - 15 - 21 - 26 - 38
42 - 43 - 58 - 63 - 69 - 71 - 73 - 74 - 89

☎ : 0 800 715 715
@ : fr-dr-lyon@legrand.com

5 - DIRECTION RÉGIONALE MÉDITERRANÉE

Le Campus Arteparc - Bâtiment C
595 Rue Pierre Berthier
13591 Aix en Provence Cedex 3

Départements : 2A - 2B - 04 - 05 - 06 - 11
13 - 30 - 34 - 48 - 66 - 83 - 84 - Monaco

☎ : 0 800 730 800
@ : fr-dr-aix-en-provence@legrand.com

6 - DIRECTION RÉGIONALE SUD-OUEST

73 rue de la Morandière
33185 Le Haillan

Départements : 09 - 12 - 19 - 23 - 24 - 31 - 32
33 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 - 81 - 82 - 87

☎ : 0 805 121 121
@ : fr-dr-bordeaux@legrand.com

7 - DIRECTION RÉGIONALE ATLANTIQUE VAL DE LOIRE

Technoparc de l'Aubinière
14 impasse des Jades - Bat L - CS 53863
44338 Nantes Cedex 3

Départements : 16 - 17 - 18 - 28 - 36 - 37 - 41
44 - 45 - 49 - 53 - 72 - 79 - 85 - 86

☎ : 0 805 120 805
@ : fr-dr-nantes@legrand.com

8 - DIRECTION RÉGIONALE BRETAGNE NORMANDIE

1 rue du Petit Pré - ZAC des Trois Marches
35132 Vezin-le-Coquet

Départements : 14 - 22 - 27 - 29 - 35 - 50 - 56
61 - 76

☎ : 0 800 730 974
@ : fr-dr-rennes@legrand.com

FORMATION CLIENTS

Innoval - 87045 Limoges Cedex - France

☎ : 05 55 06 88 30

Relations Enseignement Technique

☎ : 05 55 06 77 58

SERVICE EXPORT

87045 Limoges Cedex - France

☎ : 05 55 06 87 87

Contact : accessible sur legrandgroup.com

service Relations Pro

0810 48 48 48 Service 0,05 € / min
* prix appel

du lundi au vendredi 8h à 18h
128 av. de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex - France
E-mail : accessible sur legrand.fr

SUIVEZ-NOUS SUR

- @ legrand.fr
- facebook.com/LegrandFrance
- linkedin.com/legrandfrance/
- instagram.com/legrand_france/
- youtube.com/legrandfrance/
- pinterest.fr/legrandfrance/
- tiktok.com/@legrandfrance



LEGRAND SNC
SNC au capital de 7 765 345 €
RCS Limoges 389 290 586
N° SIRET 389 290 586 000 12
TVA FR 15 389 290 586

Siège social

128, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
87045 Limoges Cedex - France
☎ : 05 55 06 87 87
Fax : 05 55 06 88 88